

Les particularités juridiques et fiscales des coopératives agricoles INITIATION ^{GFJ001}

Présentiel - Synchrone

Objectifs

- Connaître les principales dispositions applicables aux coopératives agricoles et leurs spécificités cités par rapport aux sociétés de droit commun
- Connaître les grands principes des spécificités fiscales applicables aux coopératives agricoles et à leurs unions

Public Visé

Collaborateurs en charge du juridique et de la fiscalité

Pré Requis

Aucun prérequis

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaître le statut des coopératives agricoles et unions et leurs originalités par rapport aux sociétés de droit commun
Etudier la façon dont les coopératives sont concernées par les différents impôts et taxes

Méthodes pédagogiques

Apports didactiques / Diaporama commenté & échanges / Cas pratiques des participants / Support détaillé envoyé aux participants

Parcours pédagogique

- Les règles juridiques de base des coopératives : L'objet
- Le sociétariat Le capital Les organes de gestion
- Les spécificités fiscales des coopératives : L'Impôt sur les Sociétés (I.S)
- La Contribution Economique Territoriale
- La Taxe Foncière
- La C 3 S
- Les droits d'enregistrements et autres taxes
- La T.V.A Imposition des produits versés par la coopérative à ses adhérents

Tarif : 1320 € HT par personne + Forfait déjeuner 25 € HT par personne & par jour
MAJ : Janvier 2025

Qualification Intervenant-e-s

Juriste et Fiscalite de LA COOPERATION AGRICOLE

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des connaissances (QCM ou exercice) / Synthèse écrite et orale

Durée

14.00 Heures 2 Jours



Contactez-nous !

Julie LECOQ
Conseillère formation

Tél. : 0665725330
Mail : jlecocq@solutionsplus.coop